



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Népal

Question écrite n° 58918

Texte de la question

Le roi du Népal a dernièrement renvoyé le gouvernement, pris le pouvoir pour trois ans et décrété l'état d'urgence après avoir accusé le Premier ministre Sher Bahadur Deuba de ne pas avoir réussi à régler le problème de la guérilla et organiser des élections. Le numéro deux du nouveau gouvernement a déclaré vendredi qu'il n'y aurait ni élection ni retour à la démocratie tant que l'insurrection maoïste n'aurait pas pris fin. Le nouveau pouvoir népalais s'est juré d'en finir avec la corruption, de réformer la propriété foncière, de moderniser le pays et récompenser ceux qui renonceraient à la lutte armée. Mais, quelques jours après la suspension des libertés et la prise du pouvoir par le roi Gyanendra, il a exclu un retour à la démocratie et l'organisation d'élection tant que les insurgés n'auront pas été vaincus. Par ailleurs, un conseil des ministres présidé par le roi a adopté un programme en 21 points avec pour priorité « une bonne gouvernance et la croissance économique », selon la radio officielle. Le Gouvernement népalais a donc décidé que les biens amassés grâce à des abus de pouvoir, la contrebande, l'évasion fiscale et des commissions seront saisis et nationalisés. Le quotidien d'État « The Rising Nepal » ajoute que le Gouvernement prévoit d'améliorer parallèlement la gestion du pays et mettre fin au favoritisme, népotisme et pots de vin. Le Gouvernement souhaite aussi accélérer progressivement la décentralisation et procéder à une réforme agraire au profit des plus démunis, des catégories sociales sensibles à la propagande des maoïstes. Un programme de développement à long terme est prévu pour moderniser l'agriculture, irriguer le pays et augmenter la production agricole. Parmi les autres grands objectifs figurent le développement du tourisme, des subventions à l'enseignement pour les pauvres et une réduction des inégalités. La situation est périlleuse car si la paix n'est pas instaurée et que la situation générale du pays continue de se dégrader, le monarque devra céder sa place, et ce sera peut-être la fin de la monarchie qui était jusqu'à présent gage de stabilité. Cette perspective est inquiétante car elle pourrait être la porte ouverte à un pouvoir dans les seules mains de l'armée, et produire un effet déstabilisateur dans cette partie de l'Asie. Compte tenu de cette situation préoccupante, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Le Népal est plongé, depuis de nombreuses années, dans une situation difficile. Instabilité politique, guérilla maoïste, sous-développement économique en sont les traits marquants. Le coup de force du roi a aggravé une situation déjà confuse. La France et ses partenaires de l'Union européenne ont immédiatement réagi en condamnant la décision du roi le 1er février 2005, et en rappelant momentanément pour consultations leurs ambassadeurs à Katmandou. Lors de la 611e commission des droits de l'homme, le Népal a accepté de signer un accord avec le Haut Commissariat pour les droits de l'homme de l'ONU, permettant l'ouverture d'un bureau de ce dernier à Katmandou. Cela devrait être un instrument précieux pour le suivi de la situation sur le terrain par la communauté internationale. La France continuera à oeuvrer, avec ses partenaires, pour le retour du Népal à la démocratie et pour le plein respect des droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58918

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2066

Réponse publiée le : 24 mai 2005, page 5297